
Corporation de services Genium360
(Genium360)

PROCÈS-VERBAL de l'Assemblée générale annuelle des membres de la Corporation de service des Genium360, tenue à l'Hôtel 10, situé au 10 rue Sherbrooke ouest, Montréal, et simultanément par voie de retransmission au Monastère des Augustines, situé au 77, rue des Remparts, Québec, le 30 novembre 2017 à 8h30.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le Président de la Corporation de services Genium360, Monsieur Robert Cummins, ouvre l'Assemblée générale annuelle des membres de la Corporation à 8h30.

2. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION

Conformément à l'article 10.4 des règlements généraux, le Secrétaire atteste que l'avis de convocation a été mis en ligne sur le site internet de la Corporation le 17 novembre 2017 et a été envoyé par courriel aux membres de la Corporation le 17 novembre 2017, soit plus de 10 jours avant l'Assemblée.

3. VÉRIFICATION DU QUORUM

Le Secrétaire confirme que le quorum est atteint puisque 65 membres sont présents à l'Assemblée et que l'article 10.8 des règlements généraux exige un quorum de 50.

Le Président du Conseil d'administration déclare donc l'Assemblée légalement constituée.

Le Président du Conseil d'administration informe l'Assemblée que conformément aux règlements généraux 4 scrutateurs devront être nommés soit 2 pour Québec et 2 pour Montréal, au cas où des votes devraient se tenir.

Mme Marjorie Pelleray et M. Louis Cloutier agiront à titre de scrutateurs pour Québec et Mmes Suzanne Fortin et Joanne Nantel agiront à titre de scrutatrices pour Montréal.

4. DÉSIGNATION D'UN MODÉRATEUR

Le Président du Conseil propose de nommer M. Daniel St-Onge, comme modérateur pour l'Assemblée générale annuelle.

Il est proposé par M. Robert Cummins
appuyé par Mme Marie-Claude Boudreault
et résolu de désigner M. Daniel St-Onge comme modérateur de la présente Assemblée.

Adoptée unanimement

5. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le Modérateur présente le projet d'ordre du jour tel qu'il a été transmis aux membres de la Corporation.

Il est proposé par Mme Dominique Lefebvre
appuyé par M. Sébastien Deveaux
et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée unanimement

6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 24 NOVEMBRE 2016 ET AFFAIRES EN DÉCOULANT

Il est proposé par Mme Sylvie Maréchal appuyé par Mme Michèle Raymond et résolu d'adopter le procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 24 novembre 2016 tel que présenté.

Adoptée unanimement

7. PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL

Le Président du Conseil d'administration et la directrice générale, Mme Line Lacroix, présentent le bilan de l'année 2016-2017 sous forme d'une vidéo qui résume les faits saillants de cette première année de la planification stratégique 2017-2020.

- Le déploiement de la nouvelle mission « connecter le monde du génie »
- Le changement de nom afin de mieux représenter la diversité de notre communauté
- Le lancement de nos journées-conférences « Rencontres de génie »
- Le contenu bonifié de notre blogue par l'ajout de dossiers spéciaux
- L'excellente santé financière de l'organisation

8. RAPPORT DU TRÉSORIER

Le Trésorier, M. Alphonse Galluccio, étant retenu à l'extérieur du pays, présente, sous forme d'une vidéo, son rapport ainsi que le rapport d'audit de la firme Blain Joyal Charbonneau pour l'exercice financier se terminant le 31 août 2017.

Des membres de l'Assemblée se demandent ce que l'organisation fera avec les surplus.

L'Assemblée est informée que les surplus engendrés cette année permettront à l'organisation d'être en bonne position afin de faire face à l'avenir et serviront, entre autres, à :

- Redonner à la communauté du génie en créant du contenu pour le Blogue, en organisant des événements comme « Rencontres de génie », etc.
- Développer de nouveaux services et les mettre en place telle que le projet de recrutement, etc.
- Relocaliser éventuellement les bureaux de l'organisation
- Effectuer des placements sécuritaires pour l'avenir de l'organisation

Un membre suggère que le conseil d'administration limite l'accumulation des surplus et définisse une stratégie incluant des actions comme par exemple créer des bourses pour les étudiants. Le Vice-président, M. Marc-André Lépine, comprend ses préoccupations et assure que le Conseil a à cœur de s'assurer que les surplus générés sont utilisés efficacement.

Un membre tient à féliciter les administrateurs pour leur engagement envers l'organisation. En effet, le tableau des présences tel qu'il apparaît au rapport annuel fait état des présences autant pour les séances du Conseil d'administration que pour les comités statutaires du Conseil.

M. Martin Mills, CPA, CA, directeur principal certification, de la firme Blain Joyal Charbonneau, confirme à l'Assemblée que sa responsabilité est de valider l'existence et l'exactitude de l'information financière présentée dans les états financiers ainsi que de s'assurer du respect des normes comptables. Il confirme aussi à l'Assemblée que son rapport d'audit est une « opinion standard et sans réserve ». Il félicite la directrice générale, son équipe et le conseil d'administration pour leur excellent travail.

9. NOMINATION DE LA FIRME D'AUDIT POUR L'EXERCICE FINANCIER 2017-2018

La directrice générale informe l'Assemblée que la firme d'audit vient de compléter leur 3^e année.

Il est proposé par M. Norman Dansereau
appuyé par M. Paul Gratton
et résolu de retenir la firme Blain Joyal Charbonneau pour effectuer l'audit de la Corporation pour l'exercice financier du 1er septembre 2017 au 31 août 2018.

Adoptée unanimement

10. ÉLECTIONS 2017

Monsieur St-Onge présente les trois (3) membres du comité des élections.

Me Laurier Gauthier, président du comité des élections, informe l'Assemblée qu'il y avait, cette année, 4 postes en élections et que le comité a reçu 3 candidatures complètes, conformes et éligibles en vertu des règlements généraux. Il ajoute que, par conséquent, Mme Sylvie Maréchal ainsi que MM Marc-André Lépine, et Frédéric Thibault, ont été élus administrateurs par acclamation.

Le président du comité des élections invite les membres à mettre à jour leurs coordonnées dans leur profil afin de recevoir, entre autres, les communications en rapport avec les élections.

11. COOPTATION D'UN ADMINISTRATEUR (article 4.1 des Règlements généraux)

Le Président du Conseil d'administration informe l'Assemblée que conformément à l'article 4.1, le Conseil d'administration a procédé à la cooptation de M. Alphonse Galluccio. Il fait un bref résumé de son riche parcours professionnel et de l'apport au sein du Conseil au cours des deux dernières années.

Madame Michèle Raymond, reçoit, au nom des membres de l'Assemblée générale annuelle, la nomination de M. Alphonse Galluccio à titre d'administrateur coopté pour un deuxième mandat de 2 ans.

Le Président du Conseil remercie M. Jean-Michel Simard, administrateur sortant, de sa contribution.

Le Président du Conseil présente les membres du Conseil d'administration pour l'année 2017-2018.

- Marie-Claude Boudreault
- Marc Choquet
- Robert Cummins
- Suzanne Fortin
- Alphonse Galluccio
- Marc-André Lépine
- Nicolas Marcotte
- Sylvie Maréchal
- Joanne Nantel
- Frédéric Thibault

Le président du Conseil souligne l'excellent travail de la permanence sous la direction exceptionnelle de Mme Line Lacroix.

12. PÉRIODE DE QUESTIONS GÉNÉRALES

Un membre suggère que comme les administrateurs, le nombre de mandats des membres du comité des élections devraient avoir une limite. Un autre membre estime qu'il appartient au Conseil d'administration d'en juger.

Suite à un questionnement sur la venue des membres cooptés. Un rappel des modifications réglementaires ratifiés il y a 3 ans qui faisaient suite aux recommandations de M. Michel Nadeau de l'IGOPP sur les bienfaits de la diversification des compétences comme faisant partie des pratiques de saine gouvernance.

13. DIVERS

Aucun sujet n'est apporté.

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Le Président du Conseil remercie M. Daniel St-Onge pour sa collaboration et remercie également les membres pour leur participation à l'Assemblée générale extraordinaire.

Il est proposé par M. Sébastien Deveaux
appuyé par Mme Lamyae Seffar
et résolu de lever l'Assemblée à 9h00

Adoptée unanimement

Le président,

Le Secrétaire,

Robert Cummins

Marc Choquet